



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CRCM LACO ENT NANTES SUD LOIRE, 10 RUE DE RIEUX CS 14003 44040 NANTES CEDEX 1 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 000 €.

M Bertrand BRUNEAU , représentant de la société 3BS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe ZI DE LA SENSIVE 62 RUE JEAN MONNET LA CHAPELLE BASSE MER 44450 DIVATTE SUR LOIRE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
HBB	5 000	50 000 €
SAMYA 5	5 000	50 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 mai 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé